CERTIFICAT

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du Règlement Européen n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

Et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO

1. Numéro du document: **14/46385/1179094**

2. Nom et adresse de l'opérateur
SARL AGRONAT
TESSON
VALDALLIÈRE
14410 BURCY FRANCE
Activité principale: **FABRICANT D'ALIMENT POUR ANIMAUX - DISTRIBUTEUR - PREPARATEUR - DETAILLANT**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle
Ecocert France SAS
Lieudit Lamothe Ouest
F-32600 L'Isle Jourdain
FR-BIO-01

4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme	Validité du ... au	
Productions végétales et produits issus de végétaux			
Avoine entière et laminée et cassée	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Blé panifiable	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Blé tendre	Conversion	23/07/2020	31/03/2022
Féverole de consommation	Biologique	25/09/2020	31/03/2022
Féverole entière et laminée et cassée	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Féverole entière, laminée et cassée	Conversion	23/07/2020	31/03/2022
Graine de soja	Biologique	30/10/2020	31/03/2022
Lupin entier et laminé et cassé	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Lupin entier et laminé et cassé	Conversion	23/07/2020	31/03/2022
Maïs entier, laminé et cassé	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Maïs entier, laminé et cassé	Conversion	23/07/2020	31/03/2022
Mélange céréalier	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Mélange triticale fèverole	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Orge entière et laminée et cassée	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Orge entière, laminée et cassée	Conversion	23/07/2020	31/03/2022
Pois fourrager entier, laminé et cassé	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Pois fourrager entier, laminé et cassé	Conversion	23/07/2020	31/03/2022
Semences reconditionnées	Biologique	23/07/2020	31/03/2022

6. Période de validité
Du **voir date affichée en 5.** au **voir date affichée en 5.**

7. Date de contrôle: **26/11/2020**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Lieu, Date: **L'Isle Jourdain, le 10/03/2021**

Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

CERTIFICAT

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du Règlement Européen n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

Et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO

1. Numéro du document: **14/46385/1179094**

2. Nom et adresse de l'opérateur
SARL AGRONAT
TESSON
VALDALLIÈRE
14410 BURCY FRANCE
Activité principale: **FABRICANT D'ALIMENT POUR ANIMAUX - DISTRIBUTEUR - PREPARATEUR - DETAILLANT**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle
Ecocert France SAS
Lieudit Lamothe Ouest
F-32600 L'Isle Jourdain
FR-BIO-01

4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme	Validité du ... au	
Tourteau soja entier et cassé	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Tourteau soja entier et cassé	Conversion	23/07/2020	31/03/2022
Tourteau tournesol entier et cassé	Biologique	16/02/2021	31/03/2022
triticale entier et laminé et cassé	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
triticale entier et laminé et cassé	Conversion	23/07/2020	31/03/2022
Aliments pour animaux de ferme			
Mash P17 BIO	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Mélange lapin	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Mélange poule pondeuse	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Mélange poulet	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Détaillant			
Plants maraîchers, aromatiques, pommes de terre, ail, oignon et échalote	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Semences	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Distributeur			
Aliment minéral pour le bétail : 10-20-5 B semoule	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : 5-24 farine	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : 5-25-5 semoulette avec vitamines	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022

6. Période de validité
Du **voir date affichée en 5.** au **voir date affichée en 5.**

7. Date de contrôle: **26/11/2020**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Lieu, Date: **L'Isle Jourdain, le 10/03/2021**

Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

CERTIFICAT

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du Règlement Européen n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

Et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO

1. Numéro du document: **14/46385/1179094**

2. Nom et adresse de l'opérateur
SARL AGRONAT
TESSON
VALDALLIÈRE
14410 BURCY FRANCE
Activité principale: **FABRICANT D'ALIMENT POUR ANIMAUX - DISTRIBUTEUR - PREPARATEUR - DETAILLANT**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle
Ecocert France SAS
Lieudit Lamothe Ouest
F-32600 L'Isle Jourdain
FR-BIO-01

4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme	Validité du ... au	
Aliment minéral pour le bétail : 5-25-5 semoulette spécial ovin	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : 8-24-5 semoulette avec vitamines	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : 8-5 farine	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : AGROVERT BIS	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : Algophos PV	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : argile bentonite	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment pour le bétail : KANNE FLÜSSIG	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliments du bétail	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliments minéraux pour le bétail	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Féverole	Biologique	19/10/2020	31/03/2022
Graines de soja extrudé (big-bag et vrac)	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Luzerne déshydratée (sac, big-bag et vrac)	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Luzerne déshydratée (sac, big-bag et vrac)	Conversion	23/07/2020	31/03/2022

6. Période de validité
Du **voir date affichée en 5.** au **voir date affichée en 5.**

7. Date de contrôle: **26/11/2020**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Lieu, Date: **L'Isle Jourdain, le 10/03/2021**

Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

CERTIFICAT

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du Règlement Européen n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

Et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO

1. Numéro du document: **14/46385/1179094**

2. Nom et adresse de l'opérateur
SARL AGRONAT
TESSON
VALDALLIÈRE
14410 BURCY FRANCE
Activité principale: **FABRICANT D'ALIMENT POUR ANIMAUX - DISTRIBUTEUR - PREPARATEUR - DETAILLANT**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle
Ecocert France SAS
Lieudit Lamothe Ouest
F-32600 L'Isle Jourdain
FR-BIO-01

4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme	Validité du ... au	
Matières premières, minéraux, et additifs pour aliments des animaux : Sel gemme et sel marin, levure de bière (Saccharomyces cerevisiae), chlorure de magnésium, coquilles marines calcaires, lithothamne, sulfate de magnésium, bentonite, phosphate bicalcique 18/26, ostrecal	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Mélanges semences fourragères / fleurs	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Mélasse de canne à sucre	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Miscanthus	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Pulpe de betterave	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Semences (fourragères, céréalières)	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Semences (mélanges prairies)	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Son	Biologique	19/10/2020	31/03/2022
Tourteaux de colza (big-bag et vrac)	Biologique	23/07/2020	31/03/2022
Procédés			
Mélange	Process conforme au mode de production biologique	23/07/2020	31/03/2022

6. Période de validité
Du **voir date affichée en 5.** au **voir date affichée en 5.**

7. Date de contrôle: **26/11/2020**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Lieu, Date: **L'Isle Jourdain, le 10/03/2021**

Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

CERTIFICAT

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du Règlement Européen n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

Et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO

1. Numéro du document: **14/46385/1179094**

2. Nom et adresse de l'opérateur
SARL AGRONAT
TESSON
VALDALLIÈRE
14410 BURCY FRANCE
Activité principale: **FABRICANT D'ALIMENT POUR ANIMAUX - DISTRIBUTEUR - PREPARATEUR - DETAILLANT**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle
Ecocert France SAS
Lieudit Lamothe Ouest
F-32600 L'Isle Jourdain
FR-BIO-01

4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme	Validité du ... au	
Distributeur			
Aliment minéral pour le bétail : 6-25-3 B FARINE	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : Minerol Bovin	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : Minerol VA + Génisse	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022
Aliment minéral pour le bétail : Pature S	Peut être utilisé en agriculture biologique	23/07/2020	31/03/2022

Fin du document - 5 page(s)

6. Période de validité
Du **voir date affichée en 5.** au **voir date affichée en 5.**

7. Date de contrôle: **26/11/2020**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Lieu, Date: **L'Isle Jourdain, le 10/03/2021**

Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite